

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Antraigues

Travaux faits en 2019 par l'équipe technique : Sébastien Ortis, Gérard Migliaccio, Christophe Baratier sous la responsabilité de Jérôme Chiraussel.

- Arrosage des fleurs.
- Nettoyage des toilettes et des poubelles (3 à 4 fois par semaine).
- Station d'épuration (2 jours par semaine).
- Réservoir d'eau compteurs (2 fois par semaine).
- Débroussaillage village et routes.
- Rénovations des bancs dans le village.
- Rénovation de la calade de la place de la résistance au chemin de la soie.
- Nettoyage des cases de parking (traçage).
- Fossé Brugeas et Froment. Bétonnage du fossé, route de Genestelle.
- Rebouchage des fuites à la Béalière.
- Deux murets ont été remontés au Curadou.
- Entretien des routes.
- Pose de panneau signalétique village de caractère.
- Rénovation du plafond du préau de l'école, création d'un local jouets sous le préau.
- Nettoyage barrage Rouyon et abords terrain de tennis.
- Divers petit travaux à l'école plus travaux d'été.
- Réfection de l'étanchéité de la fontaine.
- Reprise d'une grille d'eau au Mas en traversée de route.
- Main courante ou barrière aux Allevards, derrière l'église et au Bouchet.

- Deux murs de soutènement ont été rénovés à la route de Froment ainsi que le nettoyage des fossés (en partie).
- Aide aux associations : pour le festival Ferrat, aux Palets, à l'ASCA pour le 15 août et pour la fête de la châtaigne et bien d'autres.

Asperjoc

Travaux faits en 2019 par l'équipe technique, Hervé et Frédéric, sous la responsabilité de Christian Faure.

- Réhabilitation de deux appartements à Thieure.
- Réalisation d'un parking de stationnement à Laulagnet haut.
- Aménagement d'un accès handicapé à l'école d'Asperjoc.
- Les travaux ont été terminés à la mairie du Rigaudel.
- Installation du réseau électrique au captage du Rigaudel, Laulagnet haut, Chanteloube.
- Les fondations des WC publics à Thieure ont démarré.
- Nettoyage des fossés.
- Entretien des captages.

A noter : certains de ces travaux ont été l'objet de la collaboration des deux équipes techniques

Une nouvelle association : ATELIER

Association Tremplin Écoute Lien Insertion Entraide Rassemble

son objet :

- Projet d'Animation de vie sociale, foyer d'initiatives portées par les habitants
- Réflexion et mise en place de nouveaux projets (marché de Noël, ateliers créatifs, fête de la musique, fête des voisins, thé dansant, ...)

L'Atelier a déjà organisé le dernier marché de Noël, dans la salle des fêtes d'Antraigues, qui a connu un vif succès.

L'association s'associe à l'Art d'En Faire pour organiser le prochain **stage de cirque qui aura lieu du 24 au 28 février**. Il est prévu aussi un **thé dansant le 10 mai** prochain en co-organisation avec l'UNRPA.

Le bureau : Christelle Guiot, Justine Terrillon, Edmonde Mistretta
contact : 07 69 20 75 43 cg.cris59@live.fr



l'atelier

Commission "Histoire"

Dans le cadre de la Fête de la Châtaigne 2019, une exposition sur **"Antraigues dans la Seconde Guerre Mondiale"** a été présentée dans la salle de l'ancienne mairie. L'imprimerie Kallima a édité le nouveau bulletin de la commission "Histoire", correspondant à cette exposition. Ce fut également l'occasion d'inaugurer la salle **"Calixte Aymard"** (ancienne mairie), en hommage à un maire emblématique d'Antraigues, commune qu'il a gérée pendant trois décennies, jusqu'au début des années 60.

Le bulletin est en vente à la MSAP et à la Maison Jean Ferrat, maison qu'accueillera au mois d'avril l'exposition (libre accès).

Pensez à consulter le site internet de la commune Vallées d'Antraigues-Asperjoc : vous y trouverez les informations administratives, les compte-rendus des conseils municipaux, l'agenda des manifestations...

Vous souhaitez y voir figurer une informations : contactez la MSAP 06.49.79.32.90 ou msap-antraigues@inforoutes.fr

www.antraigues.org



VALLÉES-D'ANTRAIQUES-ASPERJOC

BULLETIN d'informations municipales

février 2020



Le mot du Maire

*Mes chers concitoyens,
Chers amis,*

*Mesdames, Messieurs,
chers amis,*

Une année s'efface, un mandat s'achève.

Une année de travail pour les élus et tous les agents municipaux, je les en remercie pour leur compétence et leur disponibilité. En 2019 nous avons achevé l'essentiel des travaux du plan d'eau, crée la commune nouvelle Vallées d'Antraigues Asperjoc avec nos amis d'Asperjoc.

Un mandat s'achève, il y a 6 ans déjà que vous nous avez confié la responsabilité de diriger votre commune.

Nous avons fait au mieux pour l'intérêt général avec rigueur et honnêteté sans compter notre temps et notre énergie.

Aussi je souhaite que les prochaines élections municipales soient l'occasion d'un débat républicain entre les candidats et les habitants ; et entre les candidats s'il y a pluralité de listes. Notre commune le mérite, vous le méritez.

*Le Maire
Gilles Doz*

Grands projets

Plan d'eau

Enfin les travaux lourds sont achevés à l'exception du guet ou une rectification est nécessaire. Face à des interrogations légitimes, il convient de rappeler le contexte et les conditions de ce projet.

- 1- Le plan d'eau réalisé en 1973 était illégal.
- 2- La commune a été sommée de le démolir par les autorités de l'Etat. (Préfecture, Agence de l'eau)
- 3- La seule démolition et le rétablissement de la continuité écologique aurait coûté 180 000 € faiblement subventionnés.
- 4- Nous avons longuement négocié pour concilier un usage de baignade l'été avec la continuité écologique et nous avons obtenu l'accord et le soutien de l'Etat, du département, de la région, du syndicat Ardèche claire, de la communauté de commune et de l'Agence de l'eau. Ainsi nous avons obtenu 80% de subventions soit un montant global de 192 000 €. De plus la commune récupère la TVA sur les travaux qui s'élèvent à 240 000 €.

Compte-tenu du taux de subvention de 80% aucun emprunt bancaire à moyen terme n'a été souscrit.

C'est donc une opération budgétaire qui n'impacte pas la capacité d'investissement de la commune.

L'été prochain le barrage sera fermé par les batardeaux pour permettre la baignade et la fréquentation du site par les familles. Le pourtour du site sera aménagé pour permettre le pique-nique. Le maintien de l'usage de baignade et l'aménagement progressif du site vont conforter l'attractivité de la commune pour le tourisme familial.

La commission "Village en Poésie" (label du Printemps des Poètes, obtenu en 2018) du village prépare des événements pour célébrer et faire vivre la poésie au village le week-end du **2 et 3 mai prochains**.

Village en Poésie

Diverses activités, manifestations et spectacles (slam, marché du livre et de la poésie notamment) seront proposés et pour certaines, on a besoin de vous d'où que vous soyez :

- nous recherchons des lecteurs de poésie, en français mais aussi dans toutes langues pour leur beauté, leur musique ;
- un concours d'alexandrins est organisé et votre participation est la bienvenue.

Vous trouverez les modalités, renseignements, programme et contact - sur le site de la commune : www.antraigues.org.

- à la médiathèque
- à la Maison Jean Ferrat

onglet "Vie locale", puis "Village en poésie".

contact: village-poesie@orange.fr

Linky : un compteur électrique qui ne vous veut pas du bien.

ENEDIS, a entrepris de changer nos 35 millions de compteurs électriques, en parfait état de marche, par des compteurs communicants appelés Linky. Ces compteurs ont une durée de vie de moins de 20 ans alors que ceux actuels, durent 60 ans. Ce qui constitue un véritable gâchis économique et environnemental.

Nous savons par de nombreux témoignages que cette installation massive de compteurs Linky va créer des nuisances de natures différentes :

Le compteur électrique Linky génère des données diffusées par la technologie du CPL (courant porteur en ligne) qui crée des rayonnements électromagnétiques dans tout le logement car les fils électriques, non prévus pour cet usage, ne sont pas blindés. Le fonctionnement de ces compteurs nécessite la mise en place d'un réseau d'antennes pour les relever. Pour que les données, envoyées par les compteurs, soient acheminées jusqu'au central de réception des informations, des répéteurs sont utilisés. Ceux-ci sont installés tous les 50 m environ, dans les rues, et ils émettent encore plus fort que les compteurs eux-mêmes. À terme, si les 35 millions de compteurs sont remplacés, il y aura environ 700 000 concentrateurs installés. Plusieurs études médicales ont prouvé les dangers que peuvent constituer pour la santé ces dispositifs électroniques qui émettent des ondes électromagnétiques. Ils sont à l'origine d'une explosion des cas d'électro-sensibilité et ils peuvent favoriser le développement des cellules cancéreuses.

Ce compteur n'accepte aucune tolérance de dépassement de puissance contrairement à ceux actuels. Au moindre dépassement, le compteur disjoncte ce qui a pour conséquences de faire souscrire un abonnement supérieur donc plus rentable pour ENEDIS et plus onéreux pour vous.

Le compteur Linky a été conçu pour collecter énormément de données nous concernant, ce qui constitue une intrusion dans la vie privée des ménages. Le transfert des données détaillées sur la consommation d'énergie (par exemple toutes les dix minutes) permet notamment d'identifier les heures de lever et de coucher, les heures ou périodes d'absence, ou encore, sous certaines conditions, le volume d'eau chaude consommée par jour, le nombre de personnes présentes dans le logement, par exemple.

Le disjoncteur ne respecte pas la Norme NFC 14-100 et le Règlement sanitaire départemental.

1. le disjoncteur doit être omnipolaire : il doit couper la phase et le neutre. Le disjoncteur interne du Linky est unipolaire : il ne coupe que la phase.
2. Le disjoncteur interne du Linky est équipé d'un dispositif de ré-enclenchement automatique alors que la norme NFC 14-100 l'interdit.
3. La norme NF C 14-100 interdit l'installation des compteurs sur des panneaux de contrôle en bois. Les panneaux de contrôle en bois utilisés dans les faits ne sont donc pas conformes à la norme de sécurité, et ce type d'installation ne respecte pas les règles techniques édictées par ENEDIS et le comité SéQuélec.

Linky : c'est un coût énorme. Au total, Linky va coûter environ 5 milliards d'euros. Cet investissement sera amorti en 20 ans grâce aux économies qui seront réalisées notamment sur le relevé des consommations. Cette économie se fait au détriment des emplois pour un équivalent de 3 millions d'heures de travail selon des dirigeants d'ENEDIS.

La municipalité de la commune nouvelle, s'est rapprochée de l'association (Stop Linky07) pour engager une réflexion sur ce dossier complexe. Comme peu d'informations ont été communiquées aux habitants par EN-

EDIS, la commune a organisé deux conférences débats avec les habitants et les élus des communes voisines. Le Maire a souhaité que cette question soit portée au Conseil municipal. Une délibération a été adoptée lors de la séance du 3 octobre 2019 ; elle refuse le déclassement des compteurs électriques existants et leur élimination.

Deux arrêtés ont été pris par le Maire, ils ont pour objet :

1. La suspension du déploiement des compteurs Linky sur le territoire de la commune
2. La réglementation de l'implantation des compteurs Linky sur le territoire de la commune.

Cette démarche a pour but de vous donner des informations en tant que citoyenne et citoyen de la commune afin que vous ayez la possibilité et le pouvoir d'accepter ou de refuser la pose d'un compteur Linky à votre domicile.

Si vous voulez refuser le changement de votre compteur actuel par un compteur Linky, nous vous invitons à informer le secrétariat de la mairie et de suivre la démarche proposée sur le site de la mairie ou de l'association : Stop Linky 07.

Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Si vous vendez un bien, refusez les versements bancaires, priorisez l'espèce et les chèques certifiés.
- Ne remettez pas vos références bancaires par téléphone ou par mail.
- Attention aux personnes utilisant de fausses qualités de gendarmes ou de policiers se faisant passer pour des agents EDF ou des contrôleurs d'eau.

Médiathèque L'Alouette

Fonctionnement actuel.

L'équipe se compose de 8 bénévoles qui s'impliquent et se complètent assez bien. Ils font preuve de dynamisme et se rendent disponibles pour la vie de la Médiathèque. Si quasiment toutes les compétences nécessaires au bon fonctionnement de la médiathèque sont déjà en place, grâce à la diversité et à l'intérêt des bénévoles, certaines tâches nécessitent un temps que les bénévoles seuls ne peuvent fournir, la création d'un poste salarié leur paraît pertinente.

Les services proposés.

La médiathèque ouvre actuellement 8 h par semaine au public pour le prêt de documents, écrits ou sonores, et la découverte des ressources numériques (poste public et tablettes) pour les usagers. La médiathèque faisant partie du réseau de la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche (BDA) a en dépôt un fonds de documents de celle-ci qui se renouvelle à intervalles réguliers lors des passages des Bibliobus, navettes et autre Musibus. Dans ce cadre, une veille est nécessaire pour satisfaire les demandes des usagers et l'obtention d'ouvrages précis. Elle dispose aussi d'un fonds propre abondé par des achats « à la demande », selon l'actualité littéraire ou autre. Un partenariat avec l'école d'Antraigues est assuré, en invitant les classes à des séances d'échange des livres sur le temps scolaire.

Horaires d'ouverture.

Lundi et vendredi de 16h30 à 18h30
Mercredi et samedi de 10h à 12h.

L'action culturelle.

La médiathèque et ses bénévoles sont sollicités par d'autres associations pour des partenariats et souhaitent continuer à soutenir le dynamisme local (Fête de la châtaigne, festival Jean Ferrat...). Elle est aussi organisatrice d'événements proposés par le réseau BDA et souhaite continuer à diffuser la culture engagée sur le territoire, voir même, se donner les moyens de multiplier ces partenariats dont elle se fait le relais (Mois du doc, Partir en livre, etc.). L'Alouette est depuis janvier le support administratif et financier du label obtenu par le village et ses habitants "Village en poésie".

Développement de l'action de la médiathèque.

Elargissement à Asperjoc. La commune des Vallées d'Antraigues-Asperjoc demeure responsable de l'existence d'un service de lecture publique. Ce service public a été délégué à l'association L'Alouette à Antraigues. Cette délégation fait l'objet d'une convention mise à jour lors de la fusion des communes d'Antraigues et Asperjoc. La médiathèque se situe à Antraigues. Pour le moment Asperjoc ne dispose d'aucun équipement permettant ce service public de lecture. L'équipe municipale souhaite remédier à cette carence en aménageant un espace qui pourrait être un point lecture, situé idéalement tout près de l'école d'Asperjoc. La BDA a déjà proposé son soutien en fournissant à la commune un fonds plus important en vue de la future création du lieu. Un appel aux bénévoles est lancé pour permettre aux écoles et aux habitants de bénéficier de ce nouveau service.

Objectif(s) à moyen terme.

L'équipe municipale en place, par son écoute, a montré sa volonté de prendre en compte les besoins des usagers et des bénévoles et est prête à accompagner les initiatives qui amélioreraient la présence du service public sur le territoire ainsi que la culture, le lien social et l'engagement citoyen. Une équipe de travail et de co-élaboration de ce projet se met en place avec des élu.e.s, des bénévoles, le soutien de la BDA et de la DRAC. C'est une occasion de mettre au point une réelle politique culturelle au sein du bassin de vie en garantissant une équité territoriale. Si ce projet a du sens pour vous, venez nous rejoindre.

Ludomobile

Les enfants ont pu s'amuser grâce à la ludothèque : Zoé van De Kerckhov est venu proposer un espace ludique à la salle des fêtes. Les mercredis matin en novembre, décembre et janvier sous la surveillance des parents, les enfants de tout âge ont pu profiter d'un espace de jeux. Cette initiative était menée par la communauté de communes du bassin d'Aubenas Vals.

Amicale laïque

Antraigues :

Le bureau est constitué de :
Président : Laurent Schilliger
laurent.schilliger@gmail.com
Trésorière : Isabelle Rassat
rassatisabelle74@outlook.fr
Secrétaire : Melany Cavet
Melany.cavet@gmail.com

Ils ont participé au marché de Noël en faisant la vente de petits biscuits confectionnés par les enfants et les parents. Ils ont offert le goûter et le spectacle de Noël pour l'école.

Les manifestations à venir sont le carnaval des fleurs au printemps et la fête de l'école en fin d'année scolaire.

Asperjoc :

Présidente : Stéphanie Martin
Secrétaire : Gwendoline Vandeputte
Trésorier : Aurélien Gaspard
Depuis deux ans, l'amicale laïque d'Asperjoc participe financièrement au spectacle et au goûter de Noël à Antraigues. Ils ont également participé au transport des enfants qui se rendaient aux rencontres du cinéma à Aubenas. Ils ont besoin d'aide de parents pour organiser la fête de l'école. A la fin de l'année.

Formation aux premiers secours.

les 21 et 22 janvier 2020 les agents de la commune des vallées-d'Antraigues Asperjoc ont suivi une formation aux premiers secours.

Cette formation a été réalisée par union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ardèche, qui reverse le montant des formations à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.

LISTES DES ASSOCIATIONS

ACCA (chasse Asperjoc)	Jean-Marc QUERE	06 69 63 87 00
ACCA (chasse Antraigues)	Fabien SAUSSAC	06 61 08 44 35
Amicale Laique d'Antraigues laurent.schilliger@gmail.com	Laurent Schilliger	http://amicale-antraigues.fr
Amicale lai que d'Asperjoc	Romain NOUGIER	amicaleasperjoc@gmail.com
Les Amis de Jean Saussac	Jean-Jacques LIOURY	04 75 38 70 14
Antraigues Pétanque Amitié	Frédéric ORTIS	06.85 35 30 49. fortis.fospa@sfr.fr
Antraigues vivre ensemble	Philippe DIDIER	06. 14 43 51 02. lepontdebridou@hotmail.fr
Association des commerçants et artisans	Nicolas GIRARD	ascadantraigues@gmail.com
Association du 3e âge d'Asperjoc	Odette GLEIZE	04 75 37 57 69
Association Jean Ferrat Culture et Chansons	Philippe CHALABREYSSE	bureau.festivaljeanferrat@gmail.com
Calade en sol	Bernard RANCHON	ranchon.bernard@orange.fr
Chapelle St Roch	Dominique DUMONT	dumontdom@wanadoo.fr
Comité Qualité et Cadre de Vie	Claire TOMADA	04 75 94 67 37
Compagnie des Skowiés (marionnettes) cie.des.skowies@orange.fr		04 75 88 25 36 http://www.compagnie-skowies.com
Ensemble etSolidaires-UNRPA	Yves PAUL	yves.paul3@wanadoo.fr
Etre d'Antraigues et d'ailleurs	Bernard CHAMPEY	04 75 37 61 03. champekin@hotmail.fr
FCCA (Football)	Lani MAURICE	06 13 95 81 89 contact@fccca-ardeche.fr
FNACA	M. Jean-Marie CHARLES	04 75 88 24 13
L'Atelier	Christelle GUIOT	cg.cris59@live.fr
La Salamandragore (conteurs)	Lisa BAISSADE	04 75 88 26 49 http://salamandragore.free.fr/
Les Palets (concerts)	Michèle SAUSSAC	associationlespalets@gmail.com
Médiathèque L'Alouette	Jean-Louis MULLER	04 75 38 73 06 bm-antra@inforoutes.fr
Maison Jean Ferrat		04 75 94 73 49 www.jean-ferrat-antraigues.com
Randamont (Randonnée - Fête de la Châtaigne)	Daniel DUMAS	04 75 88 24 78 maison.rando@wanadoo.fr
Urgence Santé Europe Burkina	Colette BARATIER	04 75 38 70 38
Tennis club	Bernard RANCHON	ranchon.bernard@orange.fr
Société de Pêche AAPPMA	Frédéric ORTIS	06 85 35 30 49 fortis.fospa@sfr.fr

Infos utiles

Ramassage des encombrants

Nous vous rappelons que les habitants doivent s'inscrire auprès de la CCBA au 0 800 07 60 15 de 8h30 à 12h du lundi au vendredi. La collecte est limitée à 3 encombrants par inscription.

Déchetterie de Labégude

Téléphone : 04 75 37 71 53
Heures d'ouverture du lundi au samedi de 9h à 11h45 / 13h30 à 17h15.

MSAP

du lundi au vendredi de 8h à 12h, le samedi des semaines paires de 8h à 12h et les lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous. 06 49 79 32 90

Agence postale

du lundi au vendredi de 8h à 12h, le samedi des semaines paires de 8h à 12h et le mardi de 13h30 à 16h30

Téléphones utiles

Gendarmerie	04 75 38 72 83
Pompiers	18
SAMU	15
Police	17
Pharmacie	04 75 38 72 79
Médecin	04 75 38 72 60
Infirmières	04 75 88 23 88

Médiathèque Alouette

Lundi et vendredi de 16h30 à 18h30
Mercredi et samedi de 10h à 12h.
bm-antra@inforoutes.fr 04 75 38 73 06

Office de tourisme

antenne Antraigues 04 75 89 02 03
• vacances de Février (zone A) : du mardi au samedi de 9h à 12h , et de 14h à 18h
• mars : vendredi et samedi de 9h à 12h , et de 14h à 18h
. avril, mai, juin : du mardi au samedi de 9h à 12h , et de 14h à 18h

Relais assistantes maternelles

ramo7.csc@gmail.com 04 75 93 08 41

Piscine couverte d'Aubenas L'Hippocampe

Centre Aquatique des Monts et Vallées d'Ardèche
1 chemin du Coton, Quartier Roqua, Pont d'Aubenas
09 70 59 07 00

CCAS

Antraigues

Le 1er mai des bouquets de muguet ont été offerts aux résidents de la maison de retraite. (muguet offert par Didier Philippe qui en avait un joli parterre).

Le 13 août 2019 : Concours de boules carrées, un vif succès. Nous remercions les généreux donateurs pour les nombreux lots qui enrichissent la tombola.

Le 15 décembre 2019, a eu lieu le traditionnel repas des aînés, moment convivial auquel une centaine de personnes ont participé.

Des bons d'achats, à utiliser chez les commerçants d'Antraigues, ont été distribués aux aînés qui en avaient fait le choix.

A ce titre, nous remercions les bénéficiaires qui ont fait don de leur bon d'achats à distribuer auprès de certaines personnes.

Les membres du CCAS, travaillent principalement à créer des liens, répondre aux actions d'urgence et aider les personnes en difficulté (nombreuses interventions) N'hésitez pas à nous contacter au 04.75.38.70.10 (mairie) pour prendre RDV.

Asperjoc

Comme chaque année, en juin, il y a eu une soirée dansante avec un repas à l'occasion de la fête de la musique à la salle des fêtes du Rigaudel.

Pour les fêtes de fin d'années, le CCAS a donné le choix entre un bon d'achat ou un repas.

MODALITÉS D'INDEMNISATION ENEDIS

à l'issue d'une coupure de plus de 5 heures

Afin de répondre aux questions des administrés concernant le mode de calcul et les délais de paiement de l'indemnisation d'Enedis suite à une coupure d'électricité de plus de 5 heures, vous trouverez ci-après des éléments de réponse.

Enedis en tant que gestionnaire du réseau public d'électricité, indemnise les clients qui ont été coupés plus de 5 heures consécutives. Cette indemnisation est forfaitaire et versée de manière automatique sur la facture du client, sans démarche de ce dernier.

Pour les clients particuliers, ayant souscrit un contrat de moins de 36 kVA, l'indemnisation se calcule de la manière suivante : 2 euros par kilovolt-ampère souscrit et par tranche de 5 heures de coupures, plafonnée à 40 tranches de cinq heures. Par exemple pour un client ayant souscrit un contrat de 9 kVA, qui a été privé d'électricité pendant 3 jours, le montant déduit de sa facture serait de 260 euros. Cette indemnisation intervient sur les factures des administrés dans les 2 mois qui suivent la coupure. Pour les clients mensualisés, l'indemnisation est reportée sur la facture de régularisation annuelle.

Les administrés peuvent également contacter leurs fournisseurs d'électricité pour obtenir les informations nécessaires ou contacter le service client Enedis au 09 69 32 18 55.

MSAP

Depuis 3 ans maintenant, la maison de service au public continue d'accueillir des personnes qui ont besoin d'aide pour leurs démarches administratives. Les personnes en difficulté avec leur démarches administratives y trouve une aide, un soutien, une orientation et souvent un contact plus direct avec le service concerné. Pour les plus autonomes, un ordinateur est à disposition des usagers. Ce service gratuit qui s'est implanté à Antraigues en 2017, est de plus en plus utilisé avec satisfaction. L'accompagnement que met à disposition la MSAP répond à un réel besoin de la population. Cette année 545 personnes ont utilisé les services de la MSAP (contrairement à 134 la première année et 506 la deuxième). La moitié vient d'Antraigues, et l'autre moitié de Vals les Bains, Genestelle, Asperjoc, Aizac, Laviolle, Saint-Privat, Ucel etc... Ils viennent pour un accompagnement à l'utilisation des services en ligne et souvent en parallèle pour une aide à la constitution de dossier (scans, photocopies, dossiers à

POUR CRÉER DU LIEN SOCIAL dans la vallée de la Volane

Lors de la cérémonie du 11 novembre, le maire de Laviolle à fait part de sa volonté de créer du lien social dans la commune. C'est une chose qui me semble nécessaire. Personnellement, je pense que cela ne doit pas se faire uniquement au niveau de la commune mais au niveau de toute la vallée de la Volane. Suite à une discussion avec lui, René Moulin m'a donné le feu vert pour prendre contact avec les habitants de la vallée, leur soumettre l'idée et prendre leur avis. Cette redynamisation de lien social pourrait se faire en créant une association intercommunale, permettant aux habitants de la vallée ayant les mêmes centres d'intérêt de se rencontrer. De telles associations existent déjà dans des vallées voisines et fonctionnent très bien. Pour que vous ayez une idée précise de ce qu'il est possible de faire, j'invite les gens disposant d'internet à consulter les sites ci-dessous :

Site de la maison de Vallée à Burzet : maisondevallée.fr Cliquez sur les onglets actions et évènements vous aurez un menu déroulant montrant tous ce qu'il est possible de faire dans cette vallée.
Site du méli-mélo à Mayres : qui agit de la même façon que la maison de vallée mais sur la commune de Mayres et les communes environnantes.

Après consultation des sites, je vous invite, si vous êtes intéressé à me contacter, à me communiquer votre adresse mail. Je vous tiendrai au courant de l'évolution du projet.
Alain Badois, Le village, Laviolle
06.72.40.48.80 - Badois.alain@orange.fr

D'ORES ET DÉJÀ QUELQUES DATES À RETENIR (1er semestre 2020) : davantage d'informations sur le site internet de la commune

- **Mardi-gras** organisé par l'ASCA le 25 février au Podello
- 24-28 février : **stage cirque** avec l'Art d'en Faire et l'Atelier
- 7 mars : **repas dansant** du Football Club d'Antraigues
- du 10 au 15 mars : **Hommage à Ferrat – la fête à Jean** : rens : Maison Jean Ferrat
- 13 avril : **brocante** lundi de Pâques
- 20-24 avril : **stage théâtre** organisé par l'Atelier
- 2-3 mai : **Village en poésie**
- 8 mai : **concours pétanque** avec Antraigues-Pétanque Amitié
- 10 mai : **thé dansant**
- 10 mai : **Thé dansant** organisé par l'Atelier
- 16 et 17 mai : **Fête de la Nature** par l'Atelier
- 17 mai : **Cinéma au Village** - Fête de la Nature avec l'Atelier
- 29 mai : **Fête des voisins** avec l'Atelier
- 8 avril - 8 mai : **exposition** "Antraigues dans la seconde guerre mondiale") la Maison Ferrat.
- Tout le mois de mai : **expo** de photos sur Cuba par "Cuba coopération"
- 8 mai : **Concours de pétanque** avec Antraigues pétanque amitié
- 4 juin : **sortie aux Etables** avec l'UNRPA
- 5-12 juin : **exposition** de Maaike Klein avec l'ASCA
- 13 juin : challenge André Gleyze avec Antraigues pétanque Amitié
- 21 juin : **Fête de la musique** avec l'Atelier
- juin : **Fête de la musique** à Asperjoc et **concert** à Thieure
- et tous les 1ers dimanches du mois : **mise en valeur du village** d'Antraigues avec Jardins et calades

remplir). Environ 49% sont des retraités, 41% des actifs ayant un emploi et 10% de demandeurs d'emploi. L'objet de leur demande concerne essentiellement les papiers et la citoyenneté (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire). Mais aussi la retraite, la santé, les familles, le logement, l'emploi et les finances.

Cette année 2020 sera la première année de l'itinérance de la MSAP. L'animatrice se déplacera pour proposer des permanences dans d'autres lieux qu'au siège à Antraigues. L'objectif est d'offrir un service de proximité pour les personnes peu mobiles et de rompre avec l'isolement. Tous les quinze jours, l'animatrice se déplacera à la mairie de Laviolle les jeudis après-midi, et à la mairie de Laulagnet les lundis après-midi. De plus, des initiations à l'informatique sont proposés les mardis après-midi à Antraigues. Pensez à vous inscrire.